

La France « championne » pour la consommation de pesticides

Les engrais -nitrates, phosphates- et les pesticides, se retrouvent après lessivage, au sein des zones humides. Ces pollutions diffuses se concrétisent par des phénomènes d'eutrophisation, c'est-à-dire de dégradation du milieu aquatique, lié en général à un apport exagéré de substances nutritives, qui augmentent la production d'algues et de plantes aquatiques. Pour leur part, les pesticides et autres toxiques perturbent les chaînes alimentaires, avec des effets encore imparfaitement connus.

La France est le premier consommateur européen de pesticides en tonnage. La consommation d'engrais et de pesticides a doublé entre 1970 et 1990. De 1991 à 2000, entre 80 000 et 120 000 tonnes de substances actives ont été utilisées chaque année (UIPP, 2002).

L'agriculture consomme environ 90% de ce tonnage. Les 10% restants sont utilisés pour l'entretien des infrastructures routières et ferroviaires, des espaces verts, des trottoirs, etc. Une partie correspond au traitement du bois et à divers usages privés (jardinage, traitement des locaux...) (source **INERIS**).

De manière générale, l'objectif est de réduire de moitié les usages des produits phytopharmaceutiques et des biocides en dix ans - **ECOPHYTO 2018**- en accélérant la diffusion de méthodes alternatives, sous réserve de leur mise au point, et en facilitant les procédures d'autorisation de mise sur le marché des préparations naturelles peu préoccupantes.